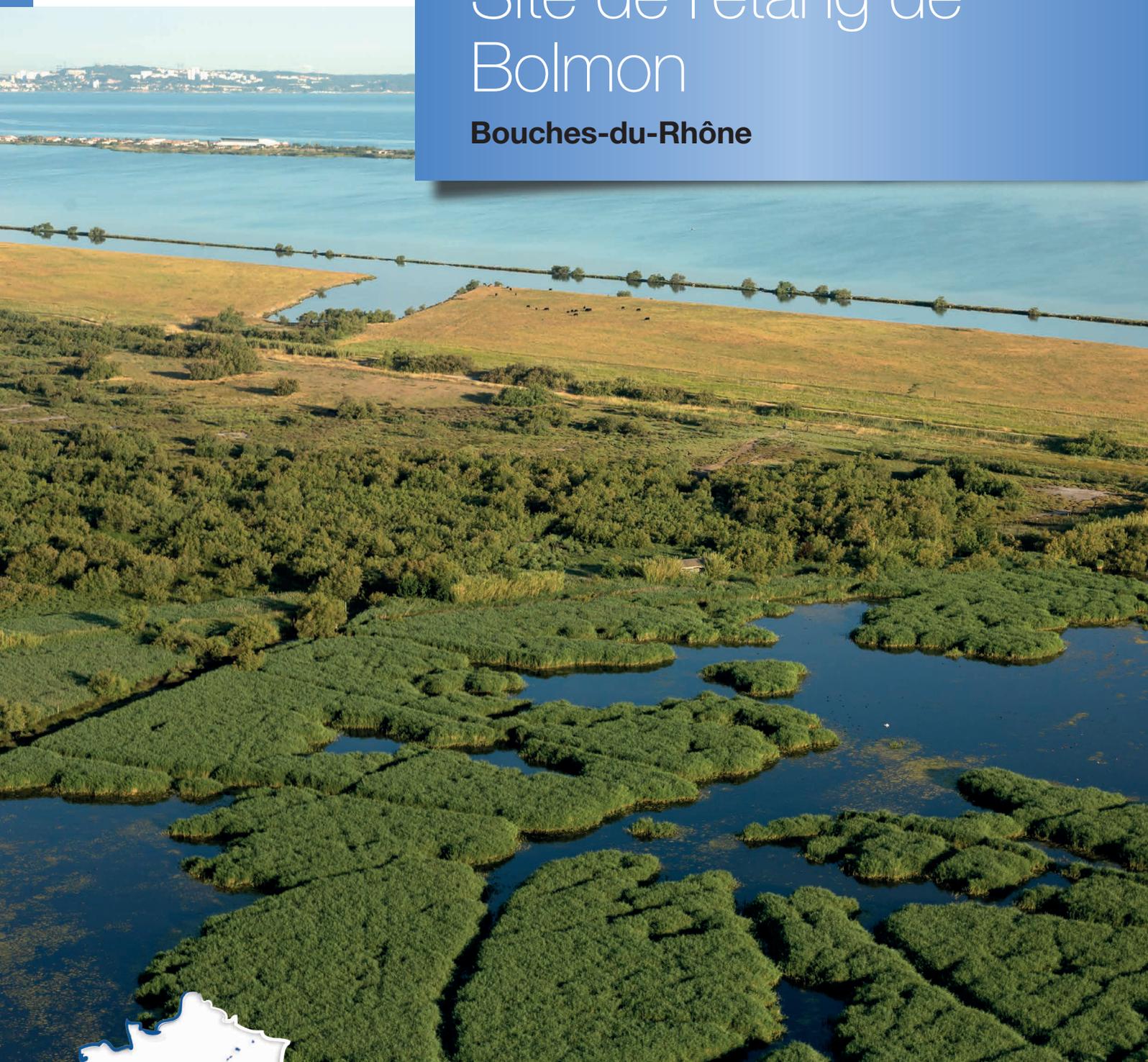


Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site de l'étang de Bolmon

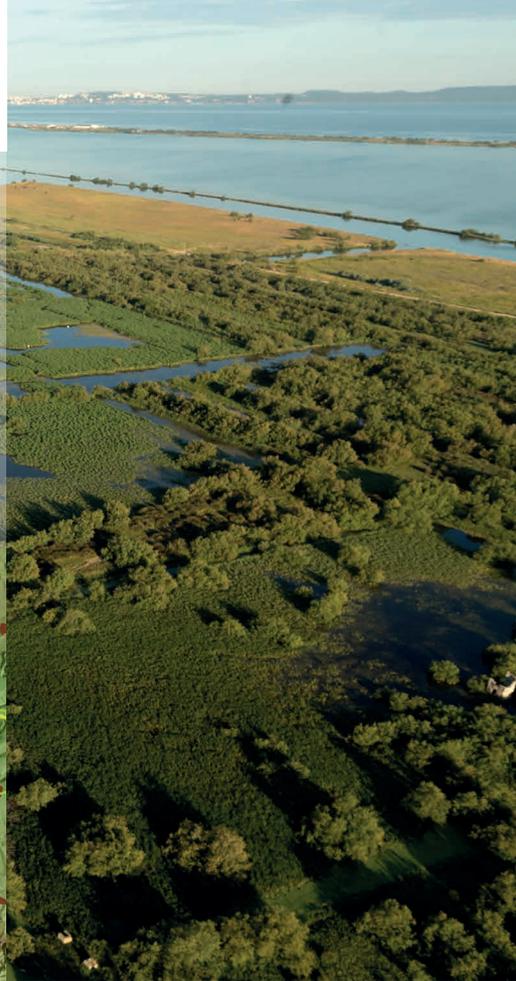
Bouches-du-Rhône



Marignane

Châteauneuf-les-Martigues

Étang de Bolmon



Le site de l'étang de Bolmon est situé au sud-est de l'étang de Berre. Le contrat d'étang de Berre animé par le GIPREB (syndicat mixte pour l'étang de Berre) a pour objectif principal l'amélioration du fonctionnement écologique de cette vaste lagune. Dans l'optique d'une zone d'intervention foncière cohérente sur l'étang de Bolmon, des terrains appartenant à d'autres propriétaires (communes de Marignane et de Châteauneuf-les-Martigues, État, propriétaires privés...) sont intégrés au périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral. Dans ce cadre, la société TOTAL a donné 117 ha d'espaces naturels au Conservatoire en 1994. Une cinquantaine d'hectares restant propriété de TOTAL est gérée en lien avec le Conservatoire.



Région Provence Alpes Côte d'Azur Bouches-du-Rhône

Communes de Marignane et de Châteauneuf-les-Martigues



Site du Conservatoire du littoral

Espaces urbanisés

Un site qui joue les contrastes

- Une vaste zone humide méditerranéenne entourée de secteurs industriels et urbains particulièrement denses
- Des paysages variés conjuguant dunes, lagunes, roselières, prairies et pinède.

Une politique de gestion qui s'inscrit dans le temps

- La politique de maîtrise foncière menée par le Conservatoire du littoral se traduit par des acquisitions foncières progressives.
- La gestion du site est assurée par le Syndicat Intercommunal du Bolmon et du Jaï (SIBOJAÏ) créé par les communes de Châteauneuf-les-Martigues et de Marignane.

Un site à forts enjeux écologiques

- Site Natura 2000 « Marais et zones humides liées à l'étang de Berre »
- 24 habitats naturels recensés



Repères

Un périmètre d'intervention de

968 ha

dont **740 ha**
déjà protégés

23 actes

d'acquisition signés depuis 1993

578 ha
en eau



Un écriin de nature en bordure de l'étang de Berre

À proximité de l'agglomération de Marseille et des installations industrielles autour de l'étang de Berre, le site de Bolmon s'impose comme un véritable havre de paix à préserver : des milieux naturels diversifiés y accueillent une faune et une flore remarquables. À partir des sentiers, l'étang de Bolmon offre des panoramas et paysages insolites, invitant à la découverte d'une nature qui résiste vaillamment aux pressions urbaines et donne un avant-goût de Camargue.

Une prédominance de milieux humides soulignés par des espaces plus arides

Plus d'une vingtaine d'habitats naturels composent le site de Bolmon, sans compter les parcelles agricoles :

- Au nord, seul un long cordon sableux, le lido du Jai, sépare l'étang de Bolmon de l'étang de Berre. Plage, laisse de mer et complexe dunaire se succèdent avant de s'ouvrir sur des espaces sauvages soumis à une forte salinité : sansouires, vasières, pelouses à saladelle...
- La lagune méditerranéenne représente le cœur du site, recevant à la fois des eaux marines salées de l'étang de Berre et des eaux douces du bassin versant.
- Les espaces situés au sud du canal du Rove forment un ensemble de marais, roselières et prairies humides particulièrement riches. Les dépressions humides ont la particularité d'être inondées en hiver et sèches en été.
- Au sud, la présence de pelouses sèches et d'une pinède rappelle les accents du climat méditerranéen.



Des milliers de goélands et de mouettes devant la plage du Jai

Un lieu de détente

En raison de la proximité des secteurs urbanisés (Vitrolles, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues...) et de sa facilité d'accès, le site apprécié des citadins joue le rôle de poumon vert, propice à la découverte de la nature et aux loisirs.



Le site accueille des habitats naturels et des espèces à fort enjeu patrimonial : au premier plan crypside piquante, au second à gauche cressa de Crète et à droite chenopode à feuilles grasses.

Un paradis pour les oiseaux mais pas seulement...

L'association de milieux humides et secs ainsi que les variations de salinité de la lagune sont à l'origine d'une grande richesse des espèces.

- 14 espèces végétales protégées à l'échelon national (23 protégées à l'échelon régional) s'épanouissent tant sur les pelouses sèches ou sablonneuses, que dans les milieux humides et lagunes.
- Les oiseaux règnent en maîtres avec environ 250 espèces recensées : hivernantes, nicheuses ou migratrices. Le promeneur pourra observer des grèbes, des flamants roses, une colonie de hérons arboricoles... La quiétude et les ressources alimentaires des zones humides expliquent que le site soit une importante halte migratoire.
- D'autres espèces animales rares peuvent être observées : la cistude d'Europe, le lézard ocellé, le pélobate cultripède...



Nette rousse



Blongios nain dans la roselière



Aigrette garzette



Echasse blanche

Agir pour préserver

le site de l'étang de Bolmon

Dans un contexte de pressions urbaines et industrielles particulièrement vives, le Conservatoire du littoral et ses partenaires mènent une politique d'acquisition et d'aménagement depuis les années 1990, destinée à préserver sa valeur biologique et restaurer sa qualité paysagère, tout en ouvrant le site au public.

Les interventions s'organisent autour de trois grands objectifs qui sont intimement liés :

- Améliorer le fonctionnement des milieux naturels et ainsi préserver la biodiversité
- Créer des conditions d'accueil du public en adéquation avec les objectifs de préservation du site
- Lutter contre les problèmes de pollution

1 Agir sur les milieux naturels pour préserver la biodiversité

Les typologies d'interventions sont adaptées aux spécificités de chaque grand secteur.

► Le Jaï : lutter contre l'érosion du cordon dunaire

Les véhicules ont circulé sur la partie naturelle du lido jusqu'en 2011. Le trafic, le stationnement anarchique et le piétinement des dunes ont dégradé les milieux naturels, favorisant l'érosion du Jaï. Afin de redonner au cordon dunaire son état naturel, l'accès a été interdit aux véhicules motorisés, le stationnement a été relocalisé et le sentier piéton a été délimité. La végétation va pouvoir désormais recoloniser la plupart des secteurs dunaires.

► L'étang de Bolmon et les marais périphériques :

- Créer une Réserve de chasse et de faune sauvage, en lien avec les 3 sociétés de chasse présentes sur le site : l'objectif est de garantir des zones de tranquillité pour les populations d'oiseaux en migration ou hivernant sur le site, avec en complément l'aménagement de zones de nidification.
- Restaurer le fonctionnement naturel des marais pour préserver les espèces remarquables, notamment par la suppression ou le recalibrage des canaux façonnés par l'homme. Il s'agit d'aboutir à une circulation naturelle des eaux, se traduisant par une sécheresse estivale suivie d'une mise en eau hivernale.
- Maintenir la variabilité de salinité de l'étang de Bolmon, avec des fluctuations dans le temps et l'espace.

► Les zones humides : gérer la végétation par le pâturage

Le sous-pâturage de certains secteurs nécessite des interventions d'entretien. Un troupeau d'une trentaine de bovins de race camarguaise et angus pâture dans les marais des Paluns et du Barlatier, et sur les terres hautes. L'objectif est de limiter l'embroussaillage de ces espaces, tout en contribuant à la diversification des habitats naturels.

► Développer la ripisylve, véritable zone tampon entre les secteurs industriels et urbains et les espaces naturels du Bolmon. Plusieurs plantations d'arbres (frênes, peupliers, sureaux et cornouillers sanguins) ont été réalisées dans des friches agricoles, au sud des marais du Barlatier, à l'entrée du sentier des Paluns de Marignane.



La ripisylve au printemps



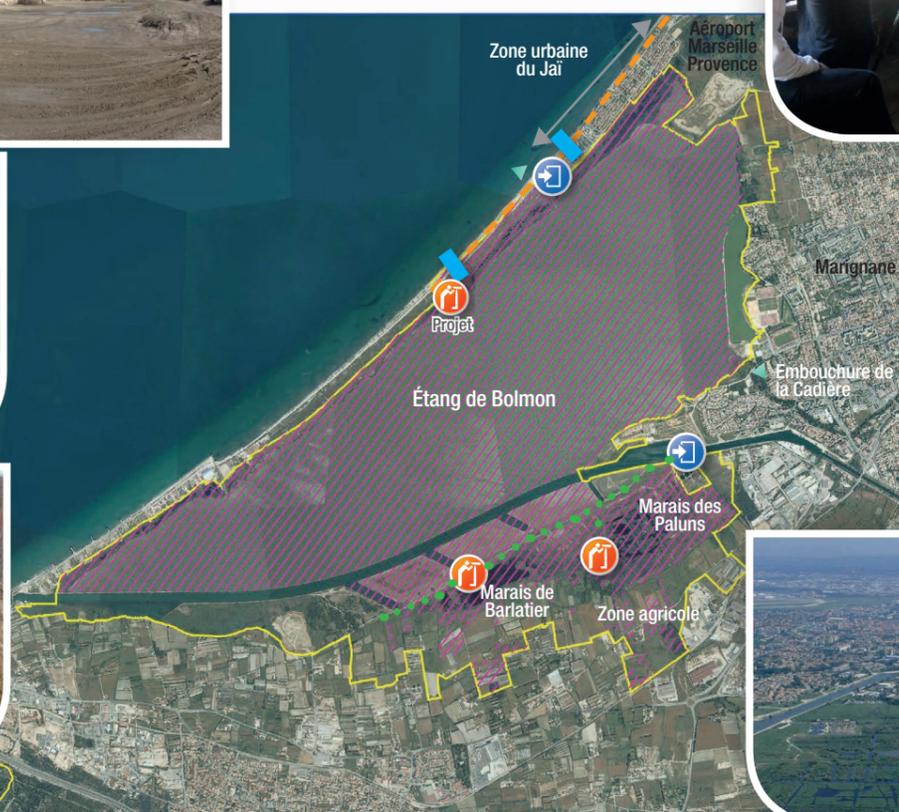
Pâturage bovin sur les prairies



Devenu attractif, le cordon dunaire est protégé d'une fréquentation anarchique.



Les marais représentent des îlots de tranquillité pour la faune.



- Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral
- Propriété du Conservatoire
- Entrée et parking
- Observatoire ornithologique
- Sentier de randonnée GR 2013
- Chemin de découverte accessible aux personnes à mobilité réduite
- Bourdigue (canaux de circulation des eaux entre les deux étangs)

2 Accueillir le public tout en préservant le site

► Promouvoir des activités humaines respectueuses de l'environnement

- Gérer la végétation des zones humides par le pastoralisme et maintenir l'agriculture sur les bassins versants Sud et Est du site.
- Maintenir les activités traditionnelles et les usages participant à la vie du site et favoriser leur évolution vers une exemplarité environnementale.
- Restaurer les vallats, ruisseaux et très petits cours d'eau pour leur rôle d'épuration des eaux du bassin versant.
- Limiter les activités de pleine nature risquant de porter atteinte au patrimoine naturel et paysager du site : les activités nautiques ou de baignade ne sont pas autorisées sur l'étang de Bolmon. La plage du Jaï sur les rives de l'étang de Berre accueille des activités balnéaires et nautiques.

► Favoriser la découverte de la richesse écologique du site

- Sensibilisation : des panneaux d'interprétation ont été implantés sur le lido du Jaï et sur le sentier reliant Patafloux aux marais des Paluns (sud de l'étang). Le SIBOJAÏ organise des actions de sensibilisation du public à la préservation des espaces naturels et aux actions de gestion mises en place. Les gardes du littoral assurent les missions de surveillance et veillent au respect de la réglementation.
- Canalisation des flux de visiteurs :
 - Un effort de rationalisation des parkings a été réalisé au sud de l'étang (extrémités du sentier de Patafloux-Paluns) et à l'entrée du Jaï, côté Marignane.
 - Le réseau de sentiers a pour vocation de faciliter la découverte des principaux points d'intérêt du site tout en canalisant la fréquentation : maintenir des zones de tranquillité, éviter de fragmenter ou dégrader les milieux naturels. La fermeture du site aux véhicules motorisés a permis de sécuriser les sentiers pour les promeneurs.
- L'aménagement d'observatoires ornithologiques facilite la découverte des oiseaux, en complément des plateformes surélevées installées sur le pourtour de l'étang de Bolmon.



Observation des oiseaux par le public

3 Lutter contre les pollutions

► Pollutions visuelles

Circulation motorisée sur le Jaï, dépôts sauvages de déchets, actes de vandalisme sur des équipements, ruines... le site a longtemps souffert de dégradations nuisant à son image. Depuis quelques années, une évolution s'opère en faveur d'une plus grande qualité paysagère par une élimination progressive de ces « points noirs ».

► Pollutions physico-chimiques : le poids de l'industrie et de l'urbanisation

Activités pétrolières et de raffinage à proximité, traitement de matériaux, activités aéroportuaires... les risques de pollutions diffuses et accidentelles ne sont pas négligeables. Des études ont montré la présence de métaux lourds. L'étang de Bolmon enregistre également des apports excessifs de nutriments, notamment à l'embouchure de la Cadière.

Ces apports ont été réduits suite aux actions mises en place par l'ensemble des acteurs : mise à niveau et augmentation des capacités de traitement des stations d'épuration de Vitrolles et des Pennes-Mirabeau, contrat de rivière Cadière-Bolmon, réduction des rejets industriels...

Quelle gestion des échanges entre milieux aquatiques ?

80 % des apports à l'étang de Bolmon proviennent de la rivière Cadière. Au sud du site, les marais et prairies humides sont alimentés par les eaux de surface du bassin versant de Châteauneuf-Martigues (dont la plaine agricole). L'étang de Bolmon est séparé de l'étang de Berre par le cordon du Jaï où sont aménagés 3 bourdigues (canaux de circulation des eaux entre les deux étangs - voir carte), et les échanges avec le canal du Rove devraient s'effectuer au travers de « fenêtres ».

Le maintien du gradient de salinité, la gestion optimale du niveau d'eau et la qualité des milieux aquatiques dépendent de la gestion des échanges hydrauliques. C'est dans cet esprit qu'il est envisagé de rétablir la connexion entre ces différents écosystèmes aquatiques dans le cadre du projet expérimental de réouverture du tunnel du Rove. La maîtrise des « fenêtres » permettra de réguler les échanges entre le canal du Rove, le Bolmon et l'étang de Berre.



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Construit à partir du plan de gestion, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations impliquées... Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers...), un plan de gestion qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public.

L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion. Ces sites sont répartis au sein de 10 délégations de rivages du Conservatoire du littoral : Manche - Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Centre-Atlantique, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Outre-mer, grands lacs.

Les brochures de la collection « Plan de gestion des sites du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr (rubrique : les sites du littoral / Gestion).

Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.

Le gestionnaire :



Les partenaires :



Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - Markedia - 2015
Crédits photos : Philippe Goncziolo, Conservatoire du littoral - Luc Brun, SIBOJAI - Auélien Audevard - Frédéric Larnay - Marc Heller



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
3, rue Marcel-Arnaud
13100 Aix-en-Provence
Tel : 04 42 91 64 10
paca@conservatoire-du-littoral.fr